

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents

Travaux du LOT 2 et 3

TRANCHE 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 21 novembre 2018

Lieu :	Rue de la prairie , 02200 Chacrise à 09H30
---------------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Lot 2 et 3 : MASCITTI NINO

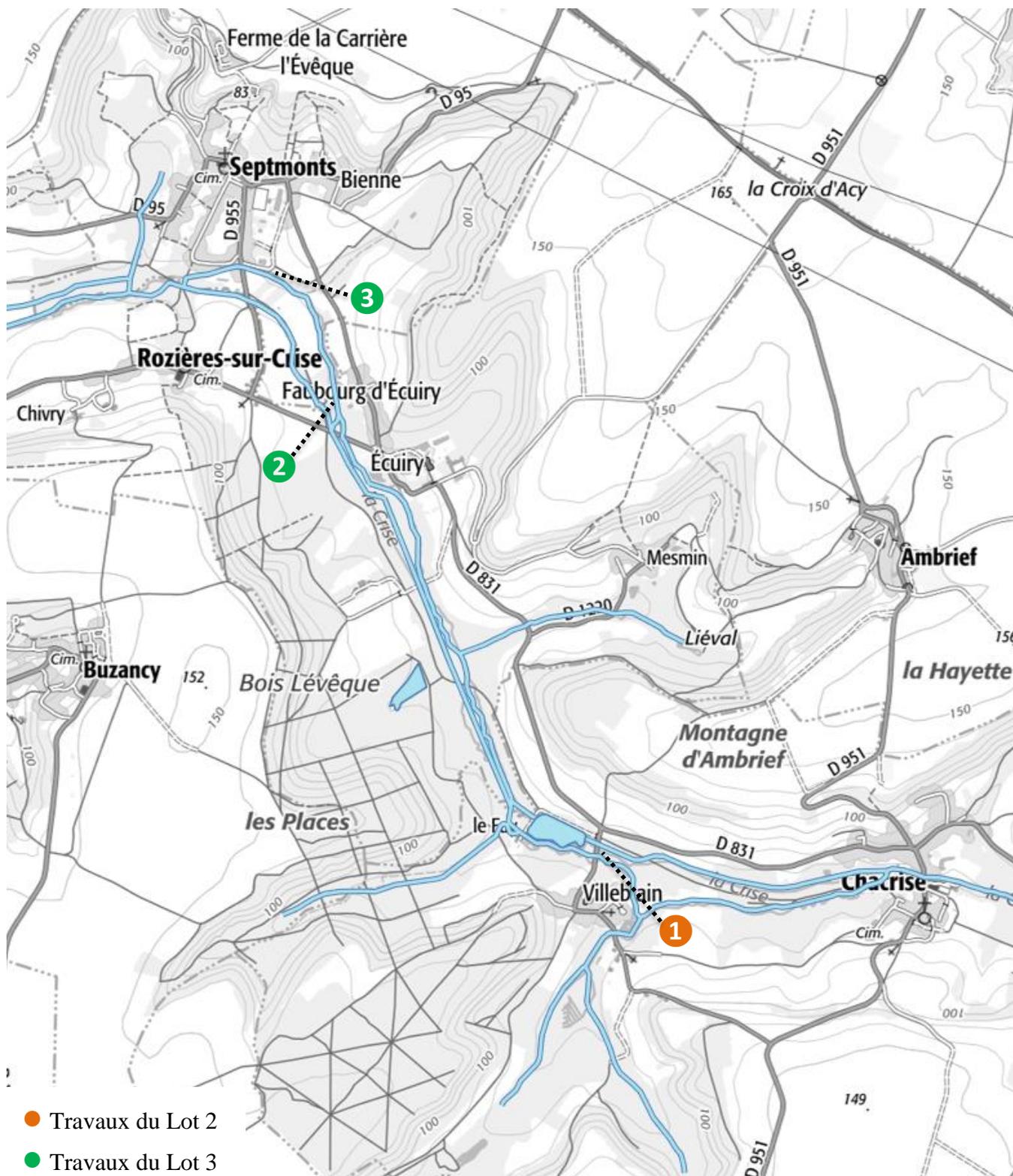
Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Exclusé
GERAULT Nicolas	Président du Syndicat			✓
REBEROT Nicolas	1 ^{er} Vice-président du Syndicat			✓
CHAUVET Eric	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat	✓		
HUGE Maurice	Président d'honneur du Syndicat			✓
Mme LEJEUNE	Mairie de Septmonts	✓		
BARBIER Mickael	Mascitti Nino	✓		
HUCHET William	Union des Syndicats	✓		
MOIRE Pascal	A.F.B	✓		
DE REKENEIRE	Délégué du Syndicat	✓		
PROVINI Claude	Riverain	✓		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓

- Cette réunion concerne le suivi de chantier du Lot 2 et 3 de la tranche 2 du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise FORETS ET PAYSAGES – (Siège Social : Ferme de la Tour, 59330 BEAUFORT) pour le lot 1 (entretien du lit et des berges) et MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS) pour les lots 2 (mise en défens de la rivière) et 3 (restauration du lit et des berges – restauration de la continuité écologique).

SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux engagés sont localisés sur les communes de Villeblain et Septmonts correspondant à la Tranche 2 du P.P.R.E de la Crise (hors site pilote)

La carte ci-dessous présente la localisation des aménagements réalisés depuis le début des travaux.



[Localisation des travaux réalisés par l'entreprise MASCITTI NINO pour le LOT 2 et 3 – Tranche 2 du PPRE de la Crise](#)

Travaux sur le bras de la Crise 1

- **Commune** : Chacrise - Villeblain
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : Talutage des berges en pente douce ; mise en place d'une clôture sur 477 ml et d'un passage à gué ; création de banquettes



[Berges dégradées et merlon de curage, avant travaux](#)



[Talutage des berges en pente douce et mise en place d'une clôture](#)



[Descente sauvage, piétinement des berges, avant travaux](#)



[Mise en place d'un passage à gué](#)

DETAIL DES TRAVAUX :

Au passage d'une parcelle sur la commune de Villeblain, la Crise présentait un profil en « U » sur 477 ml avec les caractéristiques suivantes :

- une berge en rive droite fortement dégradée,
- la présence d'un merlon de curage en haut de berge,
- un lit mineur ensablé.

Cette parcelle permet le pâturage d'une 15^{aine} de bêtes. Les objectifs des travaux sont multiples avec la protection du milieu vis-à-vis du piétinement ainsi que la remise en état des berges. Pour cela les typologies de travaux suivantes ont été réalisées :

- Régalage du merlon de curage sur la parcelle
- Talutage de 477 ml de berge en pente douce
- Création de banquettes par déblai-remblai
- Mise en place d'une clôture en fils ronce
- Création d'un passage à gué

Travaux sur les foyers de Renouée du Japon (Faubourg d'Ecuiry et Septmonts) ② et ③

- **Commune** : Septmonts
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : fauche de la Renouée du Japon ;
Plantation d'arbustes en forte densité



[Fauche de la Renouée du Japon et plantation en forte densité](#)

DETAIL DES TRAVAUX :

L'entreprise a pu intervenir sur 2 foyers de Renouée du Japon jugés prioritaires (340 m²). Le protocole mis en place consiste à :

- Faucher les parties aériennes de la Renouée (2 passages en 2018)
- Planter une strate arbustive dense (5 plants/m²) pour apporter de la concurrence

Un suivi de l'évolution de la végétation sur ces 2 foyers traités sera assuré par le technicien rivière. Afin de garantir une bonne reprise, une concertation entre la commune de Septmonts et le Syndicat de rivière de l'Aisne Navigable Axonaise est indispensable. A ce stade la technique utilisée est expérimentale puisqu'actuellement aucune solution efficace n'existe à jour pour éradiquer la Renouée du Japon.

L'entreprise MASCITTI NINO procédera à un balisage des zones traitées..

À REALISER :

- Pour la suite du chantier l'entreprise MASCITTI Nino réalisera l'aménagement des épis prévu en aval du moulin Le Fay, ainsi que la suppression d'un Sumac de Virginie sur la commune de Chacrise.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien et de restauration de la Crise et de ses affluents, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :
 - M. William HUCHET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier vous sera communiquée prochainement.

Le service technique,